

Publié le 09-04-224

**ARRÊTÉ**  
**PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT  
FONCIER**

**Le Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,**

**VU** le titre II du livre 1<sup>er</sup> du Code rural, notamment les articles L.121-8, L.121-9, R.121-7 à R.121-10, R.121-19,

**VU** l'arrêté 2008/SDE/A.Foncier/n° 74 du Président du Conseil général en date du 18 septembre 2008 portant renouvellement de la composition de la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF), modifié par les arrêtés 2016/DGADET/A.Foncier/n° 166 du 3 juin 2016 et du 14 septembre 2018,

**VU** les élections de la Chambre d'Agriculture en date du 31 janvier 2019,

**VU** les élections municipales en dates des 15 mars et 28 juin 2020, et les désignations de l'Association des Maires et Présidents de Communautés des Pyrénées-Atlantiques,

**VU** les élections départementales en date du 20 juin 2021 et les désignations du Département,

**VU** les nominations des associations agréées pour l'environnement,

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1**

**La Commission départementale d'aménagement foncier des Pyrénées-Atlantiques est composée comme suit :**

**Président**

M. Michel DABADIE  
Commissaire enquêteur

**⇒ Membres désignés par le Conseil départemental**

**Membres titulaires**

M. Jean ARRIUBERGÉ  
Conseiller départemental d'Ouzom,  
Gave et rives du Neez

**Membres suppléants**

Mme Valérie CAMBON  
Conseillère départementale d'Ouzom,  
Gave et rives du Neez

M. Thierry CARRÈRE  
Conseiller départemental des Pays de  
Morlâas et du Montanérès

M. Jean Pierre HARRIET  
Conseiller départemental  
de Baïgura et Mondarrain

M. Philippe ECHEVERRIA  
Conseiller départemental  
d'Ustaritz et des vallées de  
Nive et Nivelle

M. Marc SAINT-ESTEVEN  
Conseiller départemental  
de Nive-Adour

M. Charles PELANNE  
Conseiller départemental des Terres  
des Luys et Coteaux du Vic-Bilh

M. Clément SERVAT  
Conseiller départemental  
d'Oloron-Sainte-Marie-2

⇒ **Maires représentants de Communes Rurales**

**Membres titulaires**

M. Marc GAIRIN  
Maire de Momy

M. Bernard CACHENAUT  
Maire d'Iholdy

**Membres suppléants**

M. Jean-Pierre LANNES  
Maire de Bosdarros

M. Jean-Pierre IRIART  
Maire d'Alos-Sibas-Abense

⇒ **Personnes qualifiées**

**Membres titulaires**

Mme Véronique DUCARRE  
M. Baptiste COUSTAU-GUILHOU  
Mme Mélanie CHAUVIN  
M. Christophe MARISSIAUX

M. Anthony-Emmanuel ZAJDOWICZ  
Directeur de l'Etablissement  
Public Foncier Local Béarn-Pyrénées

M. Philippe TUZELET  
Directeur général de la SAFER  
Nouvelle-Aquitaine

**Membres suppléants**

Mme Nadine CABANNE  
M. François ESNAULT  
M. Laurent ÉLISSALDE  
Mme Valérie ÉLOIRE

M. Arnaud PORTIER  
Directeur de l'Etablissement  
Public Foncier Local Pays-Basque

M. Eric PÉNACQ  
Directeur départemental de la SAFER  
des Pyrénées-Atlantiques

⇒ **M. le Président de la Chambre d'Agriculture** ou M. Pierre MOUREU Vice-président,

⇒ **M. le Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)**  
ou M. Patrick ETCHEGARAY,

⇒ **M. le Président du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA)** ou M. Nicolas  
SARTHOU,

⇒ **Les représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles représentatives au niveau départemental :**

- F.D.S.E.A. : M. Sébastien UTHURRIAGUE ou M. Marc DUPOUY,
- Confédération paysanne du Béarn : M. Francis ROUTIS ou M. Valentin JOLY,
- E.L.B. : M. Jean-Paul DUHALDE ou M. Olivier OYHENART,
- Coordination rurale des Pyrénées-Atlantiques : M. le Président ou M. Cédric LABOUDIGUE.

⇒ **M. le Président de la Chambre Départementale des Notaires** ou son représentant.

⇒ **Membres représentants les propriétaires bailleurs**

Membres titulaires

M. Jean BACQUÉ  
M. Jean-Louis LOUSTALET

Membres suppléants

M. Bernard CAZABAN-CARRAZE  
M. Jacques LAULHÉ

⇒ **Membres représentants les propriétaires exploitants**

Membres titulaires

M. Pierre MENET  
M. Jean-Philippe CARRICONDO

Membres suppléants

M. Didier POCHELU  
M. David PORTE-LABORDE

⇒ **Membres représentants les exploitants preneurs**

Membres titulaires

Mme Nathalie GOURDON  
M. Eric LABAT

Membres suppléants

M. Pierre PATIE  
M. Stéphane LASSALLE

⇒ **Membres représentants des Associations agréées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages**

Membres titulaires

M. Michel CIEUTAT  
Fédération départementale  
des Chasseurs Pyrénées- Atlantiques

Membres suppléants

M. Philippe ETCHEVESTE  
Fédération départementale  
des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques

M. Jean DUPEBE  
Fédération départementale de la Pêche  
et de protection des milieux aquatiques

M. Pierre FONTAN  
Fédération départementale de la Pêche  
et de protection des milieux aquatiques

**Lorsque la Commission est appelée à statuer sur une opération dans le périmètre de laquelle est comprise une aire d'appellation d'origine contrôlée, elle est complétée par :**

⇒ Un représentant de l'Institut National des Appellations d'Origine.

**Lorsque la Commission est appelée à statuer sur des questions d'intérêt forestier, elle est complétée par la formation suivante :**

- ⇒ Le Président du Centre régional de la Propriété forestière ou son représentant,
- ⇒ Un représentant de l'Office National des Forêts,
- ⇒ M. le Président de FRANSYLVA ou son représentant.

⇒ **Membres représentant les propriétaires forestiers**

Membres titulaires

M. Jacquelin de VAZELHES  
M. Adolphe MOUSQUES

Membres suppléants

M. Jean-Jacques CHALMEAU  
Mme Marie-Louise COUTURE

⇒ **Maires représentants de communes propriétaires de forêts soumises au régime forestier**

Membres titulaires

M. Michel IBARLUCIA  
Maire d'Ainhoa

Membres suppléants

M. Jean-Baptiste LABORDE-LAVIGNETTE  
Maire de Sare

M. Marc CANTON  
Maire d'Asson

Mme Lydie CAMPELLO ALTHAPE  
Maire de Lanne-en-Barétous

**ARTICLE 2**

Le Directeur général des services départementaux, le Président de la Commission départementale d'aménagement foncier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site « <https://publication-actes@le64.fr> ».

Fait à Pau, le **03 AVR. 2024**

Jean-Jacques LASSERRE



Président du Conseil départemental